

Chers confrères,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour les actions menées durant la première vague qui ont pu démontrer, si il est encore nécessaire, la totale implication et responsabilité des pharmaciens industriels dans leurs missions de fabrication, distribution et exploitation des médicaments et produits de santé afin de garantir tant la sécurité d'emploi que les quantités nécessaires pour répondre aux besoins sanitaires de la nation et des patients.

Mais voilà, ainsi que rappelé par le Président de la République, la deuxième vague est présente, et dans ce contexte et plus que jamais, l'Ordre et particulièrement votre section B "Industrie" est à vos côtés, notamment dans ce contexte de confinement qui va à nouveau impacter fortement nos organisations. Nous nous devons de continuer à être exemplaire au service des patients.

L'Urgence Sanitaire est de nouveau active jusqu'au 1 avril 2021, telle que approuvée par le parlement.

Dans ce contexte la Section B vous rappelle que sur le [site internet de l'ordre](#) vous pouvez trouver toute une série d'informations (email, [FAQ](#), Questions - réponses...) ainsi que dans [l'espace pharmaciens](#) : Les conseils de l'Ordre/la vie des conseils/Section B. En cas de besoin et si nécessaire en accord avec les autorités, nous pourrions être amenés à vous faire parvenir des informations. Nous restons à votre écoute via l'adresse e-mail (webbc@ordre.pharmacien.fr) pour prendre en considérations vos demandes et apporter des éléments de réponses. Bien sûr, l'activité de l'ordre concernant la gestion du tableau reste une priorité, toute demande doit se faire par voie dématérialisée

(webbc@ordre.pharmacien.fr) et ne pas oublier d'utiliser le [portail e-Pop](#) (caducée, demande d'attestation de situation...), accessible en page d'accueil du site internet (puis se connecter).

L'équipe de l'Ordre, ainsi que le Bureau B et le Conseil central B continuent à fonctionner pour garantir la continuité de nos opérations.

En vous remerciant encore,

Bien confraternellement

Frédéric Bassi

Président Section B